



LES CARNETS DE L'ÉPAU

La lettre des élus de **gauche**, **progressistes** et **écologistes**



Et si on donnait sa chance au Territoire Zéro Chômeur ? Le canton de la Flèche se mobilise pour l'emploi !

L'initiative ne peut aboutir sans le soutien du Conseil départemental qui fait la sourde oreille. Pourtant, la mobilisation ne faiblit pas et compte bien aboutir !

Le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » a été porté pour sa phase de démarrage par ATD Quart Monde en partenariat avec le Secours catholique, Emmaüs France, Le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité avec, dès le départ, une volonté partagée que la conduite opérationnelle de ce projet puisse être ensuite portée par une organisation ad-hoc. L'association « Territoires zéro chômeur de longue durée » a ainsi été créée le 7 octobre 2016 pour prendre la suite de l'action et démontrer qu'il est possible à l'échelle de petits territoires, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à toutes les personnes privées durablement d'emploi, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins du territoire. L'association TZCLD a pour objet l'animation et le développement du projet dans ses différentes étapes. La loi du 29 février 2016 a permis à 10 territoires d'expérimenter le droit à l'emploi. Depuis le 14 décembre 2020, une nouvelle loi sécurise ces dix

premiers territoires et permet d'étendre l'expérimentation à, au moins, 50 nouveaux territoires.

Le projet fléchois est porté par l'association TZCLD - La Flèche. L'entreprise à but d'emploi Alternataf est prête à prendre du service. De nombreuses réunions et actions sont organisées afin de faire connaître l'initiative portée par les volontaires et les bénévoles. Leur Président, Claude Cosnard, militant associatif humaniste de longue date, porte cet engagement au sein d'ATD avant de l'élargir aux autres partenaires. La lutte contre l'exclusion, pour l'accès au droits et pour l'emploi trouve ici un terrain commun au sein d'un territoire marqué par le chômage de longue durée. Le 8 novembre, le collectif organise la "Grève du chômage", sa manifestation annuelle, avec plusieurs événements au programme. Soirée-débat, animation musicale et point d'orgue, l'inauguration des locaux d'Alternataf. Tout est prêt, il ne manque plus que le feu vert du Conseil départemental pour lancer le travail !

12.802 €

C'est la contribution demandée à la majorité pour lancer le dispositif en 2023...



Le Territoire Zéro Chômeur Longue Durée : quésaco ?



Cette initiative, votée unanimement par l'Assemblée nationale en 2016, permet d'activer les leviers au plus près du territoire pour passer d'une société d'assistance à une société du travail et de l'accompagnement.

39

territoires habilités (national)



1385

embauchés dans les entreprises à but d'emploi (=EBE)



134

projets émergents validés par le CA de l'association TZCLD



“Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi”

Préambule de la Constitution de 1946

Michèle Juguin-Laloyer et Laurent Hubert,
Conseillers départementaux du canton de La Flèche, soutiennent ce beau projet depuis son lancement



Le Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (=TZCLD) est un **projet de société** qui vise à supprimer, par l'action locale, la **privation durable d'emploi** notamment en créant des **activités utiles au territoire**.

Ce projet ne peut être conçu comme un dispositif, applicable à l'identique partout : c'est avant tout un **projet de territoire**. Il repose ainsi sur l'initiative d'un territoire qui souhaite supprimer la privation durable d'emploi et en assume la mise en œuvre à **l'échelle locale**. Cette échelle permet d'adapter le projet aux réalités du territoire et de s'appuyer sur les actrices et acteurs locaux ainsi que les coopérations existantes. C'est un **projet citoyen**.

La **privation durable d'emploi** est un gâchis humain, autant pour la personne privée durablement d'emploi et son entourage que pour la société, en raison de **l'exclusion et de la précarité que cette situation produit**.

Le projet TZCLD porte la conviction selon laquelle **la privation durable d'emploi n'est pas une fatalité** et que notre pays a les moyens de mettre en place une nouvelle organisation sociétale visant à permettre à tout-e citoyen-ne volontaire de contribuer à la société par son travail.

Ce projet de société repose sur trois postulats, qui sont aujourd'hui confirmés par l'expérimentation :

- **Personne n'est inemployable** lorsque l'emploi est adapté à la personne,
- **Ce n'est pas le travail qui manque** mais l'emploi,
- **Ce n'est pas l'argent qui manque** puisque chaque année le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses et manques à gagner que la collectivité prend à sa charge.

En se fondant sur une **logique d'activation des dépenses passives**, le projet propose des modalités de financement par **transfert de moyens existants**.

De plus, grâce à la création d'**emplois supplémentaires** sur les territoires, **de nombreux gains économiques et sociaux sont constatés** : la création de valeur, via le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises à but d'emploi (EBE), l'augmentation du niveau de vie et de la consommation des personnes qui sortent de la privation d'emploi, les impôts et cotisations dont les EBE s'acquittent, la consommation locale de l'EBE auprès des entreprises du territoire, le dynamisme territorial et entrepreneurial grâce aux partenariats noués pour soutenir l'activité économique locale.



UNCCAS
Union Nationale
des Centres Communaux d'Action Sociale

Yves Calippe, solidaire roc sarthois au service de l'UNCCAS

L'UNCCAS est la seule association représentant les élus communaux et intercommunaux en charge des affaires sociales et leur CCAS/CIAS. Elle est l'une des plus anciennes associations d'élus locaux de France. Elle est composée de plus de 4000 CCAS/CIAS adhérents dont l'action touche 70% de la population.

L'UNCCAS regroupe la quasi totalité des villes de plus de 10 000 habitants mais aussi 80% des villes de 5000 à 10 000 habitants et plus de 2 000 CCAS de communes de moins de 5 000 habitants. Une soixantaine de départements disposent d'une Union Départementale de CCAS/CIAS y compris dans les territoires d'outre-mer. Yves Calippe, notre Conseiller départemental, est chargé des relations avec l'État et les ministères concernés au sein de cette éminente association.



Le Mans en 1900 : mémoire magnifiée, époques oubliées...

Sur les grilles du Parc Victor Hugo au Mans, non loin du bunker où devrait naître prochainement un historial des guerres en Sarthe, s'affiche une belle collection de cartes postales qui permettent de mieux saisir le quotidien des manceaux au début du XXème siècle. Au delà des images d'Épinal flatteuses, une représentation idéalisée du passé qui tait certaines réalités oubliées.

1 L'Exposition Universelle de 1911 La Belle Époque

Sur cette carte postale, on voit la porte monumentale de l'Exposition universelle de 1911 au Mans située place des Jacobins. Véritable fête du progrès et de la technologie, on pouvait y contempler des spectacles d'aviation, y visiter une maison moderne avec tous les équipements de pointe comme l'eau courante ou l'électricité. Tramway et éolienne Bollée se retrouvent ici entremêlés avec la quasi-millénaire cathédrale et une voiture tractée par un cheval : la société est en profonde mutation et ces expositions permettent de communiquer ces transformations à une France encore majoritairement rurale et agricole.

Archives départementales de la Sarthe
Fonds des cartes postales numérisées, 2F105945



Derrière l'image... un oubli 2 Le Village sénégalais

Ces Expositions permettent également de mettre en scène l'Empire français et ses conquêtes coloniales. Ainsi, une exposition ethnographique a lieu au Mans cette année 1911. Ces images sont aujourd'hui choquantes à voir, cela explique peut-être pourquoi cette histoire demeure méconnue. Ces "zoos humains", comme les nomment l'historien Pascal Blanchard, ont diffusé l'idéologie coloniale et fait connaître du grand public les conquêtes impériales. Ainsi, nous retrouvons au Mans la reproduction d'un village du Sénégal, pays abritant la capitale de l'AOF, nouvellement créée en 1895.



Archives départementales de la Sarthe
Fonds des cartes postales numérisées, 2F102489

Archives départementales de la Sarthe
Fonds des cartes postales numérisées, 2F104699



C'est peu de temps après, en 1914, que le premier député africain noir sera élu à la Chambre des députés. Il s'agit de **Blaise Diagne** qui deviendra par la suite le premier ministre africain de la République française. L'aéroport international du Sénégal inauguré en 2017 porte aujourd'hui son nom. Fait peu connu, c'est en Sarthe que pour la première fois, une commune élira une personne noire comme Maire. Il s'agit de Sablé sur Sarthe qui choisit le socialiste **Raphaël Élizé**, vétérinaire d'origine antillaise, lors de l'élection municipale de 1929. Cette figure de la SFIO, moquée par l'extrême-droite, mourra en février 1945 dans le camp de Buchenwald après sa déportation pour fait de résistance.



"Des désaccords de fond avec la politique éducative de la majorité"

Extraits

"[...] À l'image du projet de bracelets connectés ayant donné lieu à un impressionnant rétropédalage de la majorité départementale, ces deux rapports [NDLR : sur l'éducation] sont marqués par une absence de concertation qui nous laisse penser que la majorité souhaite avant tout escamoter le débat.

Un obscur mode de calcul de la dotation de fonctionnement des collèges.

Le premier rapport visait à modifier le calcul de la dotation de fonctionnement allouée à chaque collège public par le Conseil départemental.

Nous ne pouvons que déplorer l'absence totale de transparence dans ce dossier. En effet, le nouveau calcul repose sur une distinction entre collège urbain, rural et éloigné sans autres précisions. Par exemple, les collèges de La Flèche, Sablé-sur-Sarthe ou La Ferté-Bernard sont-ils des collèges urbains ou ruraux ? Quels sont les collèges dits éloignés ?

Par ailleurs, le rapport propose d'attribuer un « bonus social » à certains établissements. Lesquels ? Sur quels critères ? Là encore, l'imprécision est patente.

Enfin que dire du versement d'un forfait unique aux établissements accueillant des élèves allophones, qu'ils soient 1 ou 20 dans l'établissement alors que le précédent mode de calcul tenait compte du nombre d'élèves.

[...]

En toute logique, nous ne pouvons pas donner notre accord à ce rapport alors même que toutes nos questions restaient sans réponse. Pourquoi tenir les élus dans l'obscurité ? La majorité aurait-elle des intentions cachées ? [...]"

Christophe Council



Retrouvez le communiqué complet sur notre blog →



Vos conseillers sur les réseaux

↳ marchand Eric a retweeté
 Préfet de la Sarthe @Prefet72 · 2 nov.
 #Citoyenneté | Exposition photographique

Dans le cadre de l'appel à projet relatif aux cérémonies d'accueil dans la citoyenneté française, une exposition photographique est présentée à la préfecture de la #Sarthe.



I Cozic Guillaume @I_cozic · 11 nov.
 #arnage cérémonie du 11 novembre, présence de nombreux arnageois et des enfants du conseil municipal jeunes. Toujours l'importance du devoir de mémoire...



Christophe Rouillon @ch_rouillon · 13 nov.
 Ils étaient le meilleur de notre civilisation. Ne jamais les oublier. En leur mémoire, défendre sans relâche nos valeurs républicaines et humanistes.
 #13novembre2015



N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de rendez-vous !



SUIVEZ NOUS !

www.la-sarthe-a-gauche.com

[@SartheaGauche](https://twitter.com/SartheaGauche)

[La Sarthe à gauche !](https://www.facebook.com/LaSartheaGauche)

NOUS CONTACTER

Nathalie GUILMAIN
 02 43 54 74 79
nathalie.guilmain@sarthe.fr

Nathan CHÂRON
 02 43 54 73 35
nathan.charon@sarthe.fr



Groupe des élus de gauche, progressistes et écologistes

Conseil départemental de la Sarthe
 Place Aristide Briand
 72000 Le Mans